

MASQUE GEL SORBET

Le Masque gel Sorbet à la texture ultra-fraîche et légère, hydrate efficacement et redonne pureté et douceur à l'épiderme.

% Origine naturelle *
98%



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	86,21		86,21
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	4,00	Emollient	4,00
B	SODIUM GLUCONATE GRANULAR	Sodium Gluconate	0,20	Chélatant	0,20
	CALCIUM CHLORIDE DIHYDRATE	Calcium Chloride	0,15	Activateur	0,15
C	HYALUROSMOOTH® PW LS 8997	Cassia Angustifolia Seed Polysaccharide	0,10	Actif éclat du teint	0,10
D	VIVASTAR® CS INSTANT POWDER	Sodium Carboxymethyl Starch	6,00	Agent rhéologique	5,44
E	VIVASTAR® CS 022 ALGINATE	Algin	2,00	Agent rhéologique	2,00
F	GEOGARD® ECT (CQ Masso)	Benzyl Alcohol (and) Salicylic Acid (and) Glycerin (and) Sorbic Acid	1,00	Conservateur	0,00
	SOLUTION 0,1% PURICOLOR® BLUE FBL5	Water (and) CI 42051:2	0,04	Colorant	0,04
	PARFUM COSMOS CONCOMBRE (Robertet)	Parfum	0,30	Parfum	0,30

CARACTERISTIQUES

Aspect : Gel sorbet bleuté

pH : 4,8 - 5,3

Viscosité : 300 000 - 350 000

Brookfield, DVI,
helipath spindle
TE, speed 10
mPa.s

PROCESS

Homogénéiser la phase A 20 minutes sous vive agitation. Introduire la phase B et homogénéiser 5 minutes. Introduire la phase C et homogénéiser 5 minutes. Introduire la phase D et homogénéiser 15 minutes sous vive agitation. Introduire la phase E et homogénéiser 15 minutes sous vive agitation. Introduire un à un les ingrédients de la phase F et homogénéiser 5 minutes.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.